Harfleur, le 1er juin 2022

ASSEMBLÉE NATIONALE
Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Brigitte BOURGUIGNON
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS

Objet : Situation des EHPAD publics – Le Havre

Madame la Ministre,

Permettez-moi tout d'abord de prendre acte de votre nomination récente à ce poste et de vous envoyer mes félicitations républicaines.

J'ai été saisi il y a peu par le Conseil de Vie Sociale (CVS) des EHPAD publics du Havre, regroupés sous le nom *Les Escales.* Ce dernier m'a informé des difficultés auxquelles font face les résidents et les familles de ces établissements après avoir mené pendant 18 mois un audit approfondi sur la situation.

Cet audit est grave, car il pointe des difficultés structurelles, bien au-delà des simples problématiques courantes qui existent dans le cadre de ce genre d'établissement.

Malgré un CVS et des familles qui ont toujours été force de propositions bienveillantes, et qui ont mené un travail de soutien aux équipes soignantes, il est démontré que les alertes envoyées, tant par le CVS que par les équipes soignantes ne peuvent plus être prises en compte par l'établissement, faute de personnel tant au niveau de la direction de l'hôpital que des équipes soignantes, ni de moyens financiers.

Concernant le manque de personnel, on dénombre par exemple seulement deux aides-soignantes pour 25 résidents en journée. Après 17h et le week-end, il n'y a pas de cadre et une seule infirmière pour trois étages. Compte tenu de l'ensemble des missions qui leur incombent, ce taux d'encadrement est largement insuffisant. Il occasionne même des tensions entre des soignants épuisés et des familles ou des résidents qui s'estiment, parfois, mal pris en charge.

La moyenne du nombre de décès durant la crise sanitaire aux *Escales* fut d'ailleurs plus élevée qu'au niveau national, avec 120 décès. Ce chiffre ne peut pas être pris à la légère. Il exige de changer radicalement d'approche afin de mieux venir en aide à nos aînés.

Que demander à la direction des EHPAD publics si ce n'est d'exiger de l'État qu'il remplisse enfin sa mission de formation et d'incitation aux métiers du soin en EHPAD ?

Un autre exemple dramatique pointé par l'audit concerne la sécurité des résidents. L'ouverture des portes des EHPAD a été l'un des éléments permettant une intrusion criminelle au sein d'un EHPAD, occasionnant le viol d'une résidente.

Outre l'évident traumatisme que cet épisode a occasionné tant pour les résidents que pour les soignants, ce drame démontre encore une fois crûment l'effet concret de ce que signifie la suppression de personnels que le Président de la République et les précédents ont choisie.

Concernant la vie quotidienne, le CVS m'a également alerté sur les conditions de restauration où, outre certains problèmes comme le fait que les plats cuisinés arrivent froids, les soignants ne peuvent pas passer de temps avec les résidents, et certains, on l'a vu particulièrement lors des restrictions sanitaires liées au Covid, se laissent « glisser » et perdent beaucoup trop de poids, se mettant en danger de mort.

Madame la Ministre, vous le savez, la situation de l'hôpital est absolument dramatique. À l'écoute des membres du CVS, il n'est pas possible de considérer qu'il est normal de faire reposer tout l'hôpital public et les EHPAD publics sur la bonne volonté, le sens du dévouement, voire du sacrifice du personnel soignant, voire des directions de certains établissements qui sont entre le marteau de Bercy et le vôtre, et l'enclume de la difficile réalité d'un terrain que vous semblez trop souvent ignorer.

Comme vous le savez, ce sont ces difficultés structurelles qui ont lancé le cercle vicieux des démissions, de l'augmentation de la pression sur les soignants restants, et du tarissement du nombre d'étudiants dans ces filières, entrainant aujourd'hui un fort taux de vacance de poste.

Face au vieillissement de la population sur notre territoire de santé, les réponses apportées au sein des EHPAD publics doivent demeurer cohérentes avec les besoins de soins, et la prise en charge des personnes âgées.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir me préciser quelles solutions vous comptez mettre en place pour pallier ces carences au sein des EHPAD publics en France, et en particulier au Havre.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués

Jean-Paul LECOQ